

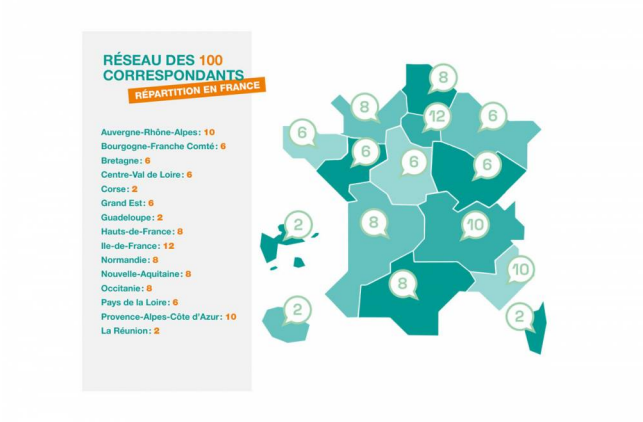
PUBLIÉ LE 01/06/2022

Coup d’envoi du réseau des correspondants : croiser les regards des pharmaciens et des médecins sur les produits de santé

VIE DE L’AGENCE - PUBLICATIONS INSTITUTIONNELLES

L’ANSM, le Collège de la médecine générale (CMG), la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France (FSPF) et l'Union de syndicats de pharmaciens d'officine (USPO) s’associent pour créer un dispositif inédit de « réseau des correspondants », binômes de médecins généralistes et de pharmaciens d’officine exerçant partout en France. Sollicité au travers de courtes enquêtes dont le thème et les questions seront décidés en concertation entre les 4 partenaires, le réseau permettra de mieux connaître et prendre en compte les pratiques, les attentes et les éventuelles difficultés rencontrées par ces professionnels, ainsi que celles de leurs patients. L’objectif est d’enrichir les réflexions de l’ANSM de ces expériences terrain, vis-à-vis de mesures de sécurisation de l’utilisation de produits de santé, déjà prises ou en cours d’élaboration. Les binômes pourront également faire remonter des problématiques, des idées ou des initiatives issues de leur quotidien.

Pour sa phase pilote le « réseau des correspondants » se compose de 100 correspondants, soit 50 binômes de médecins et de pharmaciens.



Le réseau des correspondants repose sur un partenariat entre la FSPF, l’USPO, le CMG et l’ANSM qui s’est naturellement structuré en binômes médecin généraliste-pharmacien d’officine répartis dans toute la France dont les régions d’outre-mer. Ainsi, les correspondants représentent la médecine et la pharmacie des villes et des campagnes.
« C’est important que l’ANSM s’investisse au cœur des territoires, au plus près des patients et des professionnels de

santé, en leur donnant la parole. Grâce à ce réseau, nous allons mieux appréhender les questionnements des médecins et des pharmaciens, la vision de chacun, nous enrichir mutuellement de nos pratiques et adapter les mesures au terrain afin de mieux sécuriser l'utilisation des produits de santé. » Pierre-Olivier Variot, président de l'USPO.

Le médecin généraliste et le pharmacien d'officine sont des professionnels de santé de proximité et de confiance pour les patients. Par le recueil de leurs points de vue croisés et, indirectement, de celui des patients qu'ils accompagnent au quotidien, le réseau des correspondants permet de « prendre la température » du terrain à propos des décisions de l'Agence visant à favoriser le bon usage des produits de santé.
Pour Paul Frappé, président du CMG, *« s'appuyer sur des binômes médecin généraliste-pharmacien d'officine pour pouvoir observer des deux côtés la même ordonnance, le même patient, le même questionnement est inédit et va être très vertueux pour nos métiers et nos patients. J'ai la conviction que ce réseau sera utile. »*

Pour sa première année, le réseau est constitué de 100 correspondants organisés en 50 binômes qui se sont choisis mutuellement et vont travailler en tandem. Les enquêtes « flash » auxquelles les correspondants auront à répondre vont porter sur des médicaments, des dispositifs médicaux, voire des thématiques de nature réglementaire, le tout pour contribuer à l'amélioration du bon usage de ces produits.
« J'espère qu'à l'issue de cette phase pilote prometteuse, ce dispositif inédit va se développer, notamment en termes de nombre de binômes mobilisés pour toujours plus de représentativité. » Philippe Besset, président de la FSPF.

Le réseau des correspondants s'inscrit dans la stratégie d'ouverture engagée par l'ANSM depuis plusieurs années. C'est un levier complémentaire aux dispositifs existants que sont notamment les comités scientifiques permanents et les comités d'interfaces.
« Le réseau des correspondants illustre une devise qui me tient à cœur : "Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin". Sa création marque une nouvelle étape pour notre Agence qui s'inscrit ainsi toujours plus au cœur de la vie de nos concitoyens. » Christelle Ratignier-Carbonneil, directrice générale de l'ANSM.